

ANNÉE 2018

LE JOURNAL
ENTRE « NOUSS » ET VOUS !

NOUSSEVILLER CADENBRONN

CONSEIL MUNICIPAL

INFOS CABLE

INFOS PRATIQUES

VIVRE À NOUSSEVILLER

HISTOIRE LOCALE

AGENDA 2018



Une nouvelle dynamique semble gagner les esprits.

Est-ce politique, conjoncturel, fortuit, ou tout simplement une accumulation de plusieurs facteurs, volontaires ou non, toujours est-il que la morosité qui nous habitait depuis (trop) longtemps semble s'estomper.

Politiquement, nous abordons une période durable exempte de toute élection politique; nous avons un nouveau président et son exécutif inédit aux rênes de l'Etat, des sénateurs et des députés fraîchement installés, une Région et un département qui semblent enfin trouver une cohérence et des communes qui ne demandent pas mieux que d'investir au profit de la population.

Seuls manquent encore cruellement les moyens financiers pour faire fonctionner tout cela.

Espérons que les nombreuses réformes en cours puissent porter rapidement leurs fruits afin de nous permettre de reprendre un fonctionnement constructif.

Les projets ne manquent pas.

Entre travaux d'accessibilité, de voirie, d'embellissement, de loisirs et autres aménagements de toute nature, l'échéancier de réalisation ne peut pas être dissocié de l'urgence et des moyens de financement.

Notre jeunesse n'a pas perdu de temps pour prendre possession des nouvelles aires de jeux à Nousseviller et Cadenbronn. L'aménagement des abords, dès le printemps, clôturera cette réalisation maintes fois différée.

Les travaux d'accessibilité des lieux publics, obligatoires et indispensables, seront également entrepris cette année. Le réaménagement des parvis des églises et la création d'un nouvel accès en mairie constitueront la grosse partie du projet; dès l'accord de subvention, les marchés de réalisation seront passés.

Avec la reprise d'étanchéité d'une façade de la salle polyvalente et la réfection de la voirie rue des roses, le budget 2018 devrait déjà être sérieusement mis à contribution; les aménagements de voirie dont la sécurisation est indispensable, telle la rue Bel-Air ou la Voie Romaine, seront planifiés à partir de l'exercice prochain.

Autre chantier important: la révision du Plan Local d'Urbanisme, que nous lancerons courant 2018. Cette étude, à échéance fin 2019, devrait nous permettre de fixer les nouvelles orientations en matière d'aménagement et d'urbanisation de notre localité, tout en les mettant en conformité avec les nouvelles directives imposées par le SCOT (Schéma de COhérence Territorial) révisé, en tenant compte des contraintes environnementales du Grenelle 2.

2018 sera une année bien chargée avec une reprise conséquente des investissements.

Forçons-nous à être optimistes et mettons tout en œuvre pour préserver l'attractivité de nos communes, tant que nous en avons encore les moyens.

Serge STARCK



LE JOURNAL

ENTRE «NOUSS» ET VOUS ! 2018

Nousseviller Saint-Nabor

Création et conception :

Delphine Carlier

Photos : TV Grauberg

Impression : Imprimerie LHUILLIER

Tirage : 600 exemplaires

REGARD SUR LES DÉLIBÉRATIONS

FINANCES

■ LIGNE DE TRÉSORERIE

• 27 janvier 2017

Certaines recettes telles que les subventions du conseil départemental ou le FCTVA tardent à être versés à la commune. Le conseil municipal décide de renouveler la ligne de trésorerie auprès du Crédit Mutuel, dans la limite d'un plafond fixé à 100 000 €, au taux euribor 3 mois (moyenne mensuelle) plus marge 1,15 point pour l'année 2017 avec une commission de 200 €.

• 15 décembre 2017

Afin de financer les travaux prévisionnels 2018, à savoir la finalisation de l'aire de jeux de Nousseviller et les travaux de mise en conformité des ERP, le conseil municipal, en séance du 15/12/2017, renouvelle la ligne de trésorerie souscrite auprès du Crédit Mutuel pour l'année 2018, dans la limite d'un plafond fixé à 100 000 €, au taux Euribor + 1,15 % assorti d'une commission de 200 €.



■ ACQUISITIONS FONCIÈRES

• Nousseviller

Le terrain attenant au cimetière, cadastré Kirchgarten, d'une superficie de 423 m², a été acquis par la commune au prix de 30 000 € courant 2017.

• Cadenbronn

Lors des travaux d'aménagement de la voirie et des trottoirs de la rue des vergers, débutés en 2014, il a été constaté que l'emprise de la rue était partiellement des terrains privés. La commune a procédé à la régularisation par acquisition foncière à titre gracieux. Elle a pris en charge les frais d'arpentage effectué par le cabinet GUELLE et FUCHS ainsi que les frais notariés.



■ ÉCOLES

• Participation coopérative scolaire

Pour l'année scolaire 2017/2018, le conseil municipal décide de reconduire l'aide financière apportée aux écoles maternelle et élémentaire pour l'organisation de loisirs et sorties scolaires. La dotation annuelle par élève est de 7 €, soit une somme de 280 € pour l'école maternelle et 336 € pour l'école élémentaire.

• Achat

Le conseil municipal donne son accord pour l'achat d'un vidéoprojecteur d'un montant de 400 € pour la classe CP/CE1 de l'école élémentaire et d'une armoire de rangement pour chacune des classes de l'école maternelle pour un montant total de 600 €.

■ REFACTURATION TV GRAUBERG

• Utilisation logiciels

Les frais de maintenance des logiciels de comptabilité communs à la mairie et à la régie TV, sont répartis entre les deux entités. Le conseil municipal, compte tenu des frais engagés, décide de facturer les frais annuels d'abonnement et de maintenance couvrant l'année 2017 à la régie TV pour un montant total de 1360,81 €.

• Nettoyage locaux régie TV

Le nettoyage des locaux de la régie TV est effectué par l'adjoint technique communal, à raison de deux heures hebdomadaires. Il sera facturé à la régie une somme de 1 434,16 € au titre de l'année 2016 et un montant de 1465,36 € pour l'année 2017.

■ SUBVENTIONS

• EJEM

L'Entente Jeunes Est Moselle bénéficie d'une subvention de 240 € pour frais d'occupation du gymnase de Hundling durant la période hivernale.

• USCNC

Le conseil municipal accorde une subvention exceptionnelle d'un montant de 1000 € à l'USCNC pour l'organisation de sa manifestation « Nouss fête l'été » les 19 et 20 août 2017, participant ainsi aux frais de gardiennage et de sécurité de la population.

■ PARTICIPATION FINANCIÈRE

Afin d'honorer le départ de l'abbé Fabrice Langenfeld ainsi que l'arrivée de l'abbé Christophe Weinacker, les conseils de fabrique de la communauté de paroisses Notre Dame de l'Espérance ont organisé des rassemblements festifs. La participation financière de la commune de Nousseviller s'élève à 270 €.

■ DÉCOMPTE USCNC

Lors de la séance du conseil municipal du 08 juillet 2016, les élus ont examiné les frais engagés durant l'exercice 2015 par la commune et l'Union Sportive et Culturelle de Nousseviller-Cadenbronn, concernant la gestion du complexe sportif et l'organisation de la fête de la Sainte Barbe. Le bilan laissait apparaître un excédent de 1 626 €, réglé à l'USCNC. Une facture de gaz d'un montant de 450 € omise dans le décompte sera réglée à l'association.

■ LOCATIONS

• Local garage

Le conseil municipal décide de mettre le garage communal attenant à la mairie à la disposition d'un habitant de la commune pour le rangement de ses motos durant six mois dans l'année et fixe le montant mensuel de la location à 50 €.

• Salle polyvalente - Location conservatoire

La salle polyvalente a été mise à disposition du conservatoire de Sarreguemines, le vendredi 31 mars 2017, pour la représentation d'une opérette, Gillette de Narbonne.

• Location CCJA

Lors de la location de la salle polyvalente, le Centre Cantonal des Jeunes Agriculteurs a subi une perte de temps dans l'organisation de sa manifestation, suite à un incident technique. Le conseil municipal décide de réduire le montant de la location de 100 € (équivalent au prix de location de la cuisine) en compensation du préjudice subi.

DIVERS

■ PERSONNEL

• Assurance

Le conseil municipal donne son accord pour la prise en charge, par la municipalité, du complément de la prime d'assurance véhicule du personnel chargé du transport des enfants lors du trajet aller-retour de l'école maternelle au lieu d'accueil périscolaire. Le montant total, trajet et travail professionnel, s'élève à 153,15 € pour l'ensemble du personnel concerné.

• Agent technique

Au titre de l'avancement en grade, l'adjoint technique principal de 2^{ème} classe passe adjoint technique principal de 1^{ère} classe à compter du 1er octobre 2017, avec les appointements correspondant à ce statut.

■ INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS

Le changement de dénomination de l'indice d'indemnisation des élus est soumis à délibération du conseil municipal. Les élus valident le changement du terme « indice brut terminal 1015 » pour « indice brut terminal de la fonction publique » pour le calcul des indemnités.

■ PRÉGIE DE RECETTES

A la demande des services de la trésorerie principale, le régisseur communal, en charge de la gestion financière des locations des salles est appelé à procéder à une actualisation de fonctionnement : il s'engage à déposer à la trésorerie tous règlements perçus une fois par mois ou plus souvent, la somme totale en régie ne devant pas excéder 1200 €.

■ TERRAIN SYNTHÉTIQUE

La présentation d'un projet de transformation du terrain en schiste existant en terrain synthétique, projet à l'initiative de l'USCNC, a été soumis au membres du conseil municipal. Un devis chiffré plus détaillé sera nécessaire afin d'estimer le coût réel du projet.

■ SYNDICAT DES ARBORICULTEURS

L'isolation intérieure du local du syndicat des arboriculteurs au verger de Cadenbronn est ancienne et a été détériorée par les lérots. Un devis concernant les travaux d'isolation en plaques de plâtre Ba 13 est demandé au syndicat.



LES TRAVAUX

■ AMÉNAGEMENT RUE DE LA SOURCE

■ Marché de travaux

Dans le cadre du marché de travaux rue de la Source démarré en 2017, un avenant pour prestations supplémentaires d'élargissement de la chaussée et prolongement du collecteur d'assainissement d'un montant de 14 828,60 € a été adopté par le conseil municipal. Le montant total du marché de travaux s'élève désormais à 118 157,30 €.



■ Aménagement aires de jeux

Les travaux d'aménagement d'une aire de jeux à destination des tout-petits devant la salle polyvalente à Nousseviller et d'équipements ludiques dans la cour de l'école de Cadenbronn, soumis à un appel d'offres ont été confiés à la société IMAJ. Après mise en concurrence, le montant de l'opération s'élève à 59 722,72 € HT pour les deux structures. Ces travaux ont fait l'objet d'une demande de subvention auprès de la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France ainsi qu'auprès du Ministère de l'Intérieur à hauteur de 20 000,00 €.



■ Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP)

La municipalité a sollicité le maître d'œuvre MK Etudes pour une estimation des travaux de mise en conformité de l'accessibilité des édifices recevant du public (ERP).

Les coûts prévisionnels de cette mise en conformité s'élèvent à 12 129,00 € pour l'accès à la mairie (voirie + serrurerie + maçonnerie), à 44 231,15 € pour l'église de Nousseviller (voirie + signalisation + serrurerie), et à 13 763,00 € pour l'église de Cadenbronn (voirie + signalisation + serrurerie + maçonnerie,) soit un total général de 76 898,15 € HT.

Le financement de ces travaux, fait l'objet d'une demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equiperment des Territoires Ruraux (DETR), à hauteur de 40 % du montant des travaux.

■ Travaux cimetière

Le cimetière de Cadenbronn, dans sa configuration actuelle, vient à saturation et ne dispose plus d'emplacement pour des tombes simples. Le conseil municipal décide la réalisation de travaux d'aménagement de deux allées supplémentaires pouvant accueillir des nouvelles concessions, selon plan. Le marché de travaux est attribué à l'entreprise TP Klein Guy pour un montant de 9 792,40 € HT.



■ Travaux assainissement

La construction d'un nouveau bâtiment à l'extrémité de la rue des Fleurs nécessite une extension du réseau d'assainissement sur une longueur de 35 m.

La société TP Klein Guy a estimé le montant des travaux à 6 135,00 € HT.

■ LES TRAVAUX PRÉVISIONNELS EN 2018

■ Bâtiments publics

La réalisation des travaux de mise en conformité de l'accessibilité des établissements recevant du public (ERP) d'une ampleur, d'une durée et d'un coût plus importants qu'initialement estimés par Moselle Agence Technique (MATEC), seront réalisés en 2018 dès accord de la subvention sollicitée.

■ Parking

La réalisation de la plate-forme de jeux à côté de la salle polyvalente est achevée. Afin de la finaliser, les travaux de réalisation du parking attenant et d'aménagement d'un petit espace paysager sont prévus en 2018.

■ Vestiaires footballeurs

Les agents techniques municipaux procéderont à la remise en peinture des vestiaires des footballeurs.

INTERCOMMUNALITÉ

■ CENTRE DE LOISIRS DE ROUHLING

La participation des enfants de Nousseviller, âgés de 5 à 10 ans, aux Activités de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Rouhling est toujours aussi dynamique.

- Quinze enfants ont participé aux Hivernales, une semaine autour de la légende de Jack FROST avec une sortie à la patinoire.
- Le thème des Printanières, « Un jour, un métier » a permis à seize enfants de découvrir le métier de projectionniste avec, à la clé, la projection d'un film au Méga Kiné à Freyming, puis celui de journaliste suivi de la visite des locaux de TV Mosaïk et pour finir la semaine, le beau métier de menuisier à la menuiserie SCHREIBER où les enfants ont confectionné un objet en bois.

• Les Estivales ont accueilli 53 petits noussevillerois lors des quatre semaines proposées avec des activités diversifiées. Une animatrice stagiaire de Nousseviller, Mme Lucie BLANC, a fait partie de l'équipe d'encadrement durant trois semaines.

• Lors des Automnales, treize enfants ont découvert, par le biais d'activités pédagogiques, l'origine des super héros d'aujourd'hui (Superman le Kryptonien, etc...). Ils ont clôturé la semaine avec la visite du château de Malbrouk et son exposition « Les Héros dessinés ».

Le montant de la participation communale pour l'année 2017, est de 4 982,00 €.



▲ LES ESTIVALES DE ROUHLING

■ COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION FORBACH PORTE DE FRANCE

■ Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

La loi ALLUR, mise en place par le gouvernement, préconise le transfert de la compétence urbanisme aux intercommunalités.

Concernant la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France (CAFPF), le Conseil Municipal s'oppose au transfert de la compétence PLUI à la CAFPF. Cette opposition doit être déposée avant le 31 mars 2017 par une minorité de communes-membres, représentant 25 % des communes et 20 % des habitants, afin d'être recevable.

■ Mutualisation

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au service de mutualisation de groupement de commandes (défibrillateur et autre) proposé par la CAFPF.

■ Le déploiement du réseau FTTH

Notre commune est concernée par la phase 2 des travaux de déploiement de la fibre optique, en cours de réalisation. Les modifications induites concernant le fonctionnement de notre Régie TV Grauberg ont été expliquées lors de la réunion publique du mois de décembre 2017.

La page TV Grauberg de notre bulletin vous fournira tous les renseignements nécessaires à votre adhésion à la nouvelle Régie Fibraggio.



▲ LA RÉUNION PUBLIQUE





10 LE CONSEIL MUNICIPAL

LA FÊTE DES SUPER-HÉROS À L'OCCASION D'HALLOWEEN ▲

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

La garderie périscolaire, mise en place à la rentrée scolaire 2016/2017, a connu un taux de fréquentation annuel moyen de 6 élèves sur le créneau horaire de 15 h 15 à 16 h 30 (variant de 1 à 9 enfants maximum) et un taux de fréquentation annuel très faible d'un seul enfant de 16 h 30 à 17 h 30 (présence variable de 0 à 3 enfants), ceci pour un effectif

global des écoles élémentaire et maternelle de 85 élèves. Les enfants ont pris plaisir aux activités proposées: bricolage, peinture, dessin, jeux de société ainsi qu'aux fêtes et surprises organisées à l'occasion d'Halloween, de Noël, de carnaval, de fin d'année, etc... Pour l'année scolaire 2017/2018, le Conseil Municipal a décidé de

maintenir un accueil périscolaire de 16 h à 17 h en tenant compte des horaires de sortie des classes modifiés, des taux de fréquentation de l'accueil périscolaire l'année passée et du coût induit. Le taux de participation aux charges du service pour les parents est de 3,00 € par enfant et par jour, goûter compris.



LE PÉRISCOLAIRE FÊTE CARNAVAL ▲

Pour la collectivité, la charge financière de ce service a été de 5 000,00 €. Recettes de fonctionnement : 2 382,00 € Dépenses de fonctionnement : 6 507,00 € Dépenses d'investissement : 875,00 €

LE PÉRISCOLAIRE FÊTE CARNAVAL ▲

CANTINE SCOLAIRE

La nouvelle organisation des rythmes scolaires n'a pas impacté les horaires de la cantine. Les enfants sont accueillis pendant la pause méridienne de 11 h 30 à 13 h 20 les jours de classe.

Le tarif, inchangé depuis 2012 est de 6,00 € par enfant et par jour pour un accueil avec repas.

Depuis sa création il y a quatre ans, le taux de fréquentation de la cantine scolaire reste stable avec en moyenne 17 élèves par jour pour l'année scolaire 2016/2017.

En fonction du nombre d'enfants, jusqu'à 3 personnes sont affectées à ce service: Mmes Nathalie CHEVALEYRIAS, Cathy TONI et Marceline WEBER. Mme Odile GERNÉ les supplées pour le transport aller et retour des élèves de l'école maternelle.

De septembre à juillet, notre prestataire « les Marmites de Cathy » a livré 1 844 repas en liaison chaude. Ces repas variés et équilibrés tiennent compte des apports nutritionnels correspondant à l'âge des enfants, qui apprécient la convivialité des repas partagés avec leurs camarades dans la bonne humeur.

Outre le service des repas, le personnel encadrant propose des activités diverses et plaisantes pour occuper les enfants: jeux d'extérieur (en fonction de la météo), jeux de société, bricolage (thèmes adaptés au calendrier), peinture etc...

Les élèves accueillis à la cantine et au temps périscolaire ont ainsi eu à cœur de réaliser les décorations de Noël. Les sujets et gabarits une fois définis, les découpes et sous-couches réalisées, les enfants ont pu s'activer et s'appliquer, pinceau à la main, pour la mise en couleurs. Un vernis protecteur a finalisé leur travail.

Un beau résultat collectif des élèves, de toute l'équipe d'encadrement et des adjoints techniques qui a permis de conférer une ambiance de Noël dans les cours des écoles.

Des réalisations qui en appelleront peut-être d'autres...



LE DÉCORS DE NOËL ▲



LE SERVICE ▲

Pour la municipalité, le bilan financier de ce service s'établit comme suit :

Recettes de fonctionnement:

14 618,00 €

Dépenses de fonctionnement:

29 357,65 €

Soit un reste à charge pour la commune d'un montant de 14 1739,15 €???

Les salaires du personnel représentent les 2/3 des dépenses de fonctionnement.



À LA CANTINE ▼

CITOYEN D'AUJOURD'HUI

■ STATIONNEMENT ÉCOLE

Dans un courrier adressé au Maire, les délégués des parents d'élèves de l'école élémentaire lui ont fait part du manque de civisme de certains parents qui ne respectent pas les signalisations d'interdiction de stationner mises en place par la commune pour la sécurité des enfants à la sortie des classes. Force est de constater que la mise en place du passage piétons, des plots de protection au niveau du passage piétons, de la signalisation horizontale ne modifient pas le comportement de certains adultes. Le Conseil Municipal rappelle que le respect de la réglementation par les adultes est le gage de sécurité pour leurs enfants.

■ TAGS

Les enfants qui fréquentent l'accueil périscolaire ont pris plaisir à peindre des décors de Noël. Un élément a été tagué, probablement par des enfants à peine plus âgés. Les parents ont un devoir d'éducation auprès de leurs enfants pour en faire des citoyens responsables et respectueux du bien d'autrui.

■ ANIMAUX

Pour la sécurité des habitants, les chiens doivent être tenus en laisse. Ceux classés en catégorie 1 et 2 doivent être muselés. Pour tous les propriétaires de chiens, évitez de les laisser souiller la propriété d'autrui et, à défaut, équipez-vous pour ramasser leurs déjections.

■ URBANISME

Avant d'entamer des travaux de rénovation ou de modification de votre habitat ou des abords, renseignez-vous sur les démarches à effectuer pour être en conformité avec la réglementation et le code de l'urbanisme.

Certains travaux nécessitent une Déclaration Préalable (DP), d'autres un permis de construire (PC).

Actes d'urbanisme déposés en mairie en 2017:

Permis de construire: 4 dont 3 maisons d'habitation et 1 bâtiment agricole

Déclaration préalable: 6 (aménagement de combles, piscine, carport, 2 installations photovoltaïques, véranda).

■ BRULAGE DE DÉCHETS VERTS

Le brûlage à l'air libre des déchets verts (issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, de débroussaillage, d'élagage etc), activité courante et, à première vue, anodine, génère des nuisances et dangers: fumées, risques d'incendie, odeurs, pollution atmosphérique et troubles du voisinage.

Il est interdit et passible d'une contravention de 450 € en cas d'infraction en application de l'article 131-13 du code pénal. Le brûlage des déchets verts est encadré par l'arrêté préfectoral DDT/SABE/NPN-n° 48 en date du 22 juillet 2016. Pour plus d'informations consulter le site internet:

<http://www.moselle.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-et-Environnement/Prevention-des-nuisances/Interdiction-de-brulage-des-dechets-verts-a-l-air-libre>



RÉGIE ET SYNDICAT DE TÉLÉDISTRIBUTION DU GRAUBERG

Communes de : DIEBLING - HUNDLING - METZING - NOUSSEVILLER-CADENBRONN - TENTELING - EBRING

Siège : Mairie de NOUSSEVILLER ST-NABOR - Tél. : 03 87 02 59 59

Email : regietvgrauberg@wanadoo.fr - Internet : www.tvgrauberg.com



INFO CABLE ET FIBRE

LA FIBRE ARRIVE, TV GRAUBERG PART

Créé en août 1990 avec 3 communes (Hundling, Metzinger et Nousseviller), le réseau du Grauberg avait permis de capter une vingtaine de chaînes, un exploit à l'époque pour les petites communes qui ont osé lancer le défi. Un réseau qui s'est agrandi avec les communes de Diebling et Tenteling.

C'est en 1993 que la chaîne TV Grauberg a été lancée et très vite, elle est devenue une source d'information et de communication incontournable pour les communes, les associations et la vie courante des abonnés.

Après le passage au numérique, à la haute définition et au très haut débit, les infrastructures actuelles sont devenues obsolètes.

Face à l'évolution dans le monde de la communication, le projet de la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France, entrepris en 2016, pour la mise en place d'un réseau en fibre optique est une aubaine.

Que ce soit en vidéo très haute définition ou en internet très haut débit avec tous les services que l'on connaît de nos jours, les possibilités d'exploitation du réseau ne connaîtront plus de limite.

Comme vous avez pu le constater, le déploiement de la fibre s'opère actuellement sur notre commune et une première réunion publique vous a permis de connaître les nouvelles

modalités à suivre.

Le personnel de TV Grauberg ayant été muté à la nouvelle structure Fibragglo, la Régie est donc appelée à cesser ses activités et à disparaître à l'issue du déploiement.

Votre canal local cessera d'émettre le 31 mars 2018. TV Grauberg vous remercie pour votre fidélité et remercie tous les collaborateurs qui ont œuvré au bon fonctionnement des émissions.

A noter que le réseau câblé sera démonté à l'issue du déploiement. De ce fait, il est important de ne pas tarder à remplir une fiche contact, disponible en mairie, à la Régie et à Fibragglo. Fibr'Agglo vous contactera pour planifier le raccordement de votre domicile.

LAISSEZ-VOUS PORTER PAR LE TRÈS HAUT DÉBIT

SATU 18,00 € TTC par mois

> **Television**

- Plus de 80 chaînes françaises et internationales
- Possibilité de s'abonner à différents bouquets (Canal, Bouquet...)

DUA 24,99 € TTC par mois

> **Internet**

- Connexion Internet Fibre Optique Très Haut Débit jusqu'à 500 Mbits/s débit descendant

> **Television**

- Plus de 80 chaînes françaises et internationales
- Possibilité de s'abonner à différents bouquets (Canal, Bouquet...)

TIGA 40,00 € TTC par mois

> **Internet**

- Connexion Internet Fibre Optique Très Haut Débit jusqu'à 500 Mbits/s débit descendant

> **Television**

- Plus de 80 chaînes françaises et internationales
- Possibilité de s'abonner à différents bouquets (Canal, Bouquet...)

> **Téléphone**

- Ligne téléphone fixe avec possibilité de garder votre numéro actuel
- Communications nationales gratuites vers les numéros fixes en France métropolitaine et vers 24 pays dans le monde

DEBI 26,00 € TTC par mois

> **Internet**

- Connexion Internet Fibre Optique Très Haut Débit jusqu'à 500 Mbits/s débit descendant



Renseignements :

Tél. : 03 72 36 22 22 - E-Mail : contact@fibragglo.fr - www.fibragglo.fr

OFFRES TV 18,00 € / mois		
46 chaînes françaises		
TF1 HD	C Star	VOSGES Télévision
France 2HD	GULLY	RTL 9
France 3	France 0	SYFY
CANAL+	HD1	13ème Rue
France 5	L'équipe	VOYAGE HD
M6 HD	6terHD	CANAL J
ARTE HD	Numéro23	TV8 MONT BLANC
C8	IMC Découverte	TV5 MONDE FBS
W9	Chérie25	TV5 MONDE EUROPE
TMC	LCI	EURONEWS
NT1	France Info	France 24
NRJ 12	Mirabelle TV	KTO
LCP	Canal local HVS	Toute l'Histoire
France 4	Canal local CVS	EUROSPORT 1
BFM TV	Mosaïc TV	MCM
C NEWS	TV8 MOSELLE	MEZZO
23 chaînes allemandes		
RTL TELEVISION	ZDF	ARTE
RTL 2	3 SAT	PHOENIX
SUPER RTL	ZDF INFO	DAS ERSTE
PRO 7	KIKA HD	SR FERNSHEN
SAT 1	BAYERISCHES FS	ONE
SPORT 1	HR-FERNSHEN	TAGESSCHAU 24
EUROSPORT Deutsch	SWR-FERNSHEN	BIBEL TV
ZDF NEO	WOR FERNSHEN	
11 chaînes étrangères		
RAI 1	BBC WORLD	3M MAROC
RAI 2	TV POLONIA	TRT TURCK
RAI 3	CANAL ALGERIE	AL JAZEERA
TVE Internationale	ALGERIE 3	
+ de 80 chaînes françaises et étrangères (dont 23 chaînes allemandes) sans décodeur		

* Offre soumise à conditions



MAIRIE

CONTACT

19, rue des Roses
57990 NOUSSEVILLER-SAINT-NABOR
Téléphone : 03.87.02.50.45
Télécopie : 03.87.02.44.60
Messagerie : mairie@nousseviller.com
Secrétaire : Mme Christel JUNG

La secrétaire de mairie est votre interlocutrice pour toutes vos démarches administratives. Elle est également régisseur pour la gestion des locations de salles, de la cantine et de l'accueil périscolaire.

HORAIRES

	LUNDI JEUDI	MARDI VENDREDI
Horaires d'ouverture au public	8 h 00 - 11 h 15 13 h 30 - 17 h 30	8 h 00 - 11 h 15 14 h 00 - 19 h 00
Permanences du Maire et des Adjointes		17 h 30 - 19 h 00 et sur rendez-vous

DÉCHÈTERIE DIEBLING

CONTACT

Téléphone : 03.87.02.86.42
L'accès à la déchèterie se fait avec le sydempass.

HORAIRES

	LUNDI - MARDI - MERCREDI	JEUDI	VENDREDI - SAMEDI
Horaires d'hiver du 01/10 au 31/03	10 h 00 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 30	fermé	10 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 30
Horaires d'été du 01/04 au 30/09	09 h 30 - 12 h 30 14 h 00 - 19 h 00	fermé	09 h 30 - 12 h 30 14 h 00 - 19 h 00

COLLECTE MULTIFLUX

Les prochaines redotations de sacs de tri, à destination des habitants de la commune, auront lieu dans la salle polyvalente. A cette occasion, les habitants de la commune peuvent également déposer les piles usagées dans un bac mis à leur disposition. L'utilisateur, qui ne peut se déplacer lors d'une redotation dans sa commune, peut s'approvisionner, muni du sydempass, lors d'une permanence

de distribution de la CAFPF d'une commune voisine (consulter le calendrier distribué par les services de la CAFPF) ou se rendre au siège de la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France, 110 rue des Moulins à Forbach. Pour tous renseignements relatifs à la collecte et au tri des déchets ménagers, contactez le 0800.201.419.



Mardi 27 février 2018 de 14 h 30 à 19 h 00 - Mardi 31 juillet 2018 de 14 h 30 à 19 h 00
Veuillez vous munir de votre Sydempass.



DON DU SANG

L'établissement Français du Sang organise deux collectes de sang dans notre salle polyvalente.

Lundi 14 mai
de 15 h 30 à 19 h.
Lundi 30 juillet
de 15 h 30 à 19 h.

LOCATION SALLE POLYVALENTE

La salle polyvalente peut être louée par les habitants de la commune ainsi que par des personnes non résidentes à Nousseviller St-Nabor qui, elles, passeront par un garant habitant la commune. Pour tous renseignements et demandes de réservation, s'adresser au secrétariat de la mairie.

RECENSEMENT

Pour le bon suivi du recensement de la population il est souhaitable de procéder à l'inscription en mairie lors de votre arrivée et à la radiation au moment de votre départ.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Chaque année, les listes électorales des communes sont mises à jour. Une commission communale est chargée de leur révision sur proposition de l'INSEE. Le secrétariat communal transmet les avis de décès de la commune à l'INSEE qui se charge de radier les défunts des listes électorales.

Les jeunes gens atteignant l'âge de la majorité (18 ans) sont inscrits automatiquement sur les listes de l'INSEE à condition d'avoir été recensés en mairie suite à leur 16^{ème} anniversaire. Les nouveaux arrivants dans la commune qui souhaitent figurer sur

les listes électorales communales doivent en faire la demande auprès du secrétariat de la mairie (se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile). La demande d'inscription sera adressée à l'INSEE qui se chargera de la mise à jour des listes électorales (inscription dans la commune d'arrivée et radiation dans la commune de départ). Cette demande doit se faire au plus tard le 31 décembre de l'année en cours pour pouvoir figurer sur les listes électorales le 1^{er} mars de l'année suivante.



Les doyens de Cadenbronn accomplissant leur devoir civique lors des élections de 2017

DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 27 mars 2017, les demandes d'établissement de cartes nationales d'identité (CNI) se font dans les seules mairies équipées de bornes biométriques : Behren-les-Forbach, Forbach, Sarreguemines, etc...

En vue de simplifier les démarches pour les usagers, un télé service « Pré-demande CNI » a été mis en place. Ce service permet de recueillir les informations autrefois présentes sur le document CERFA 12101*02 ou

CERFA 12101*02 (pour les mineurs) de manière dématérialisée.

La pré-demande se fait en ligne en créant un compte personnel ANTS sur le Site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>.

Après validation de la pré-demande un numéro de pré-demande et un KR code sont attribués.

Pour le dépôt du dossier et la prise des empreintes digitales, prendre

contact avec une mairie équipée d'un dispositif de recueil. Lors de votre déplacement apporter le numéro de la pré-demande, le KR code, le numéro de timbre fiscal dématérialisé attribué en cas de déclaration de perte ou de vol ainsi que les pièces justificatives (photos d'identité, justificatif de domicile etc).

La CNI une fois établie sera retirée dans la mairie du dépôt de dossier.

DEMANDE D'AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

L'Autorisation de Sortie du Territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie depuis le 15 janvier 2017. Ce document n'est plus établi par les services administratifs de la mairie.

Cette autorisation, souvent demandée par les établissements scolaires lors de voyages linguistiques ou touristiques collectifs, est établie par un seul titulaire de l'autorité parentale du mineur au moyen d'un formulaire CERFA n°15646*01 téléchargeable sur le site : <https://www.service-public.fr>.

Il sera accompagné d'une copie du titre d'identité du signataire de l'autorisation. Pour un voyage à l'étranger, le mineur sera en outre en possession d'une CNI ou d'un passeport en cours de validité.

PACS : PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité (PACS) est transféré à l'officier d'état civil de la mairie. Le passage du PACS en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^{ème} siècle publiée au journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

Les personnes qui veulent conclure un PACS doivent faire enregistrer leur déclaration conjointe en s'adressant :

- Soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune)
- Soit à un notaire

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au Consulat de France compétent.

Les personnes de la commune souhaitant conclure un PACS retireront les documents nécessaires au secrétariat de la mairie. En 2017, trois PACS ont été enregistrés dans notre mairie.

ÉTAT CIVIL

Nos Félicitations

NAISSANCES

31/01/2017
ROLLIN Martin, Nicolas
 4 rue de la Paix
 CADENBRONN

14/04/2017
MUHR Layvin, Nicolas
 13 rue de la Colline
 CADENBRONN

28/04/2017
ALLARD Charline
 28 rue Eole
 CADENBRONN

20/06/2017
LUDWIG Sansa
 15 rue de la Colline
 CADENBRONN

30/06/2017
ZEWÉ Emma
 30 rue des Roses
 NOUSSEVILLER

05/08/2017
KROUR Evan, Sébastien
 9b rue des Prés
 NOUSSEVILLER

17/08/2017
FRASCA Giulia
 6 rue des Lilas
 NOUSSEVILLER

18/09/2017
WACK Elise, Marie
 18 rue Bel Air
 CADENBRONN

18/09/2017
SCHNEIDER BARBIER Ethan
 24 rue des Fleurs
 CADENBRONN

16/10/2017
ZINGRAFF Charlotte
 8 rue des Alouettes
 NOUSSEVILLER

02/11/2017
HASSDENTEUFEL Mathilde
 10 rue Saint Michel
 CADENBRONN

09/12/2017
FOUHAL Hilal, Abdel-Houab
 26 rue Eole
 CADENBRONN

15/12/2017
NGUYEN KIPPER
Alexane, Audrey,
Erica
 9 rue de l'Ecole
 NOUSSEVILLER



Nos Sincères Condoléances

DÉCÈS

18/03/2017
STAUB Damien
 65 ans
 CADENBRONN

22/04/2017
WEYANDT Edmond
 née ?
 63 ans NOUSSEVILLER

29/05/2017
WERNETT Armand
 65 ans
 CADENBRONN

25/12/2017
MARIN Patrick
 63 ans
 NOUSSEVILLER



Nos Vœux de Bonheur

MARIAGES

03/06/2017

KRUTTEN Carole, Josiane, Géraldine
de NOUSSEVILLER
& **KALTENBACH Sophie, Martine**
de NOUSSEVILLER



16/09/2017

BOSLE Guy, André, Marcel
de CADENBRONN
&
DUPUY Eliane, Marie, Raymonde
de CADENBRONN



Carole & Sophie

30/09/2017

AIT LAMALEM Essaleh
de NOUSSEVILLER
&
RIDGEN Pauline
de NOUSSEVILLER



Guy & Eliane

NOCES D'OR

LUCK Roger
& **MINKER Jeanine**
mariés le 21/04/1967
à STIRING-WENDEL

MICHELS Egon
& **WAGNER Célestine**
mariés le 26/04/1967
à NOUSSEVILLER ST-NABOR



Nos Félicitations



Roger & Jeanine



Michel & Célestine

Nos félicitations



Irène



ANNIVERSAIRE

Le 03/09/1927,
Mme SCHISSLER Irène,
née **WACK,**
a fêté son 90^{ème} anniversaire,
entourée de ses enfants,
petits-enfants et
arrière petits-enfants.

JANVIER

LES ROIS MAGES DE L'ÉPIPHANIE



JANVIER

LES TRADITIONNELS VŒUX DU MAIRE



FÉVRIER

CARNAVAL FAIT LA JOIE DES PETITS ET DES GRANDS



AVRIL

LES CRÉCELLEURS PERPÉTUENT LA TRADITION



AVRIL

SOIRÉE « ANNÉES 80 »



JUIN

GALA DE FIN D'ANNÉE SECTION BABY-GYM



AOÛT

« NOUSS FÊTE L'ÉTÉ » DE NUIT, DE JOUR



OCTOBRE

DÎNER-SPECTACLE DE LA SECTION TWIRLING



OCTOBRE

C'EST HALLOWEEN



DÉCEMBRE

SAINTE BARBE RÉUNIT
LES MINEURS
ET LES ANCIENS
DE LA COMMUNE



DÉCEMBRE

ST-NICOLAS
REND VISITE
AUX ÉCOLIERS



LA VIE SCOLAIRE

ÉCOLE MATERNELLE

■ Pour l'année scolaire 2017/2018, l'école maternelle compte 40 enfants. Mme NOMINÉ est directrice et enseignante dans la classe des Petits (4)/Grands (16) qui compte 20 élèves.

M. PIRONIO remplace Mme NOMINÉ le lundi matin.

Mmes WEISSLINGER et DECKER (présente le jeudi), enseignent aux 20 élèves de la classe des Petits (8)/Moyens (12).

Mmes GERNÉ et MICHELS sont les aides-maternelles respectives.

Les déléguées de parents d'élèves élues sont : Mmes HASER, SCHAFF, WEBER et KAIL.

ZOOM SUR L'ANNÉE

Tout au long de l'année écoulée, différentes manifestations et sorties ont été organisées.

■ LA FÊTE DE CARNAVAL

Elle s'est déroulée à l'école le 28 février, jour de Mardi-Gras. Les enfants sont venus déguisés pour faire la fête. Ils ont ensuite dégusté les beignets, les fruits et jus de fruits préparés par les parents.

■ **LE 23 MARS**, les élèves sont allés au cinéma voir « Promenons-nous avec les petits loups » dans le cadre du festival ALONZANFAN.

■ **LE PROJET JARDINAGE** qui s'est déroulé sur plusieurs semaines a ravi les enfants. Ils ont planté des graines de potiron, radis, épinards, haricots, mais aussi des graines de fleurs pour préparer le cadeau de la fête des mères.

■ **LE SPECTACLE DES 3 CHARDONS** « Gigote et le dragon » a été apprécié des enfants autant que de l'équipe pédagogique.

■ **LE 15 JUIN**, La sortie de fin d'année au musée des techniques faïencières de Sarreguemines a permis aux enfants de participer à un « atelier artistique terre » et de visiter les jardins du musée.

■ **EN JUIN**, une fête a eu lieu dans la cour de l'école à laquelle les parents étaient conviés. Ils ont partagé le goûter avec les enfants.

■ **LE 5 DÉCEMBRE**, les enfants ont accueilli St-Nicolas avec des chants et des danses et ont bien mérité leur sachet de friandises.

■ Les enfants et le personnel sont heureux de l'aménagement réalisé dans la cour de l'école.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

■ Suite à la parution du décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine, le rythme scolaire des élèves est repassé à quatre jours par semaine. Les enfants ont classe le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h à l'école maternelle, de 8 h 05 à 11 h 35 et de 13 h 35 à 16 h 05 à l'école élémentaire. Le mercredi est libéré.

■ Pour l'année scolaire 2017/2018 l'école élémentaire compte 48 élèves.

Mme BOUR, Directrice, assure l'enseignement des 24 élèves des classes CE2 - CM1 - CM2.

Mme SCHWARTZ assure l'apprentissage des fondamentaux aux 24 élèves des classes CP - CE1 - CE2 trois jours par semaine : lundi, jeudi et vendredi. M.

PIRONIO a pris la classe en charge le mardi durant le 1^{er} trimestre de cette année scolaire. Les élèves du CE2 ont été répartis dans les deux classes afin d'équilibrer les effectifs avec un programme commun à tous, en concertation avec les enseignantes.

Les déléguées de parents d'élèves élues sont : Mmes HASER et ADAMOVIC.

■ VALIDATION DES ATTESTATIONS

L'Attention aux Premiers Secours (APS) est prise en charge par l'infirmière scolaire.

L'Attestation de l'Education à la Route a été validée par les représentants de la gendarmerie nationale.

LES MANIFESTATIONS, SORTIES ET PROJETS

■ 1^{ER} MARS: Spectacle « Le roi des rats » sur le thème du joueur de flûte de Hamelin.

■ 27 MARS 2017 - 19 JUIN 2017: Cycle natation.

■ 6 NOVEMBRE 2017 - 22 JANVIER 2018: Cycle EPS.

■ 3 JUILLET: Conférences de Marc BINARD : « Le trésor de Calico JACK », thème de l'eau ludique pour le cycle 2 et « L'eau, une source durable ? », thème pour le cycle 3.

■ 4 JUILLET: Sortie de fin d'année au site du Musée de la Mine à Petite-Rosselle.

■ 5 DÉCEMBRE: Les élèves ont accueilli St-Nicolas en chansons.



LA VIE PAROISSIALE

Durant cette année 2017, de nombreux moments festifs et de partage ont permis à nos paroissiens de se retrouver et de vivre ensemble leur foi, en toute convivialité et dans la bonne humeur.

■ RÉTROSPECTIVE SUR L'ANNÉE 2016 :

■ **SAMEDI 4 MARS**, les servants de messe ont renouvelé leur engagement au service de l'autel par la signature d'une charte.

■ **DIMANCHE 7 MAI**, à l'église de Hundling les enfants ont célébré leur première communion. 1 photo

■ **DIMANCHE 1^{ER} OCTOBRE**, à Cadenbronn à l'occasion de la St Michel, un apéritif a été offert par le conseil de fabrique.

■ **DIMANCHE 19 NOVEMBRE**, notre repas paroissial annuel a réuni environ 140 personnes. 50 chanceux ont gagné de magnifiques lots pendant notre tombola. 1 photo

■ **DIMANCHE 17 DÉCEMBRE**, à l'église St Nabor de Nousseviller, concert de Noël par notre chorale « Les 3 petites not's » suivi d'un moment de convivialité offert par le conseil de fabrique et l'USCNC.



LA COMMUNION ▲



LE REPAS PAROISSIAL ▲



LE CONCERT DE NOËL ▲



■ COMPTES DE LA PAROISSE POUR L'ANNÉE 2016

TOTAL RECETTES	18 885,86 €
TOTAL DÉPENSES	10 589,89€

QUÊTES 2015 POUR LE CHAUFFAGE :	7 964,44 €
DÉPENSES 2015 POUR LE CHAUFFAGE ET L'ÉLECTRICITÉ :	3 881,71 €

DONT DÉPENSES 2016	
CHAUFFAGE, ÉLECTRICITÉ, MAINTENANCE, ASSURANCE :	7 427,00 €

■ RAPPEL SITE INTERNET

Vous trouverez toutes les informations pratiques concernant la vie de la Communauté de Paroisses, sur www.nd-esperance.fr ou via Google en tapant « Communauté de paroisses Notre Dame de l'Espérance ».



■ REMERCIEMENTS

L'abbé Christophe WEINACKER, les membres du conseil de fabrique et moi-même remercions tous ceux qui, par leur générosité, leur disponibilité, leur présence tout au long de l'année nous permettent d'avoir une activité paroissiale et deux églises, (St Nabor de Nousseviller, et St Michel de Cadenbronn) accueillantes, fleuries, chaleureuses et vivantes. Nous sommes prêts à accueillir toute personne souhaitant nous aider dans nos tâches régulières au service de l'église.

Meilleurs vœux et une très bonne et sainte année 2018. Le Président Jérôme WAGNER

■ **UNE PENSÉE POUR L'ABBÉ FABRICE LANGENFELD**, qui a quitté la « Communauté de paroisses Notre Dame de l'Espérance » pour Amnéville. La messe d'actions de grâces a été célébrée le 22 octobre à l'église de Diebling.





LA VIE ASSOCIATIVE LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DE L'USCNC

La saison sportive 2017 de nos quelques 300 licenciés a tenu toutes ces promesses. Les trois équipes footballeurs seniors et l'ensemble des équipes de jeunes ont brillamment représenté le Club.

Très belle performance pour la section twirling qui enregistre plusieurs podiums aux différents championnats nationaux.

Pour subvenir aux besoins grandissants des charges de l'association, nos différentes manifestations organisées durant l'année ont été couronnées de succès.

Mention spéciale pour le Carnaval, "Les Années 80" et "Nous Fête l'Eté".

Notre fête du mois d'août, organisée par la jeune et dynamique Commission des Fête, a mobilisé 200 bénévoles pendant deux jours en présentant un programme festif et diversifié.

La nouveauté de cette année a été "Le Marché du Terroir", très apprécié du public. Plus de 365 participants, acquis à la bonne cause, ont participé à la seconde édition de "La Noussoise", course contre le cancer.

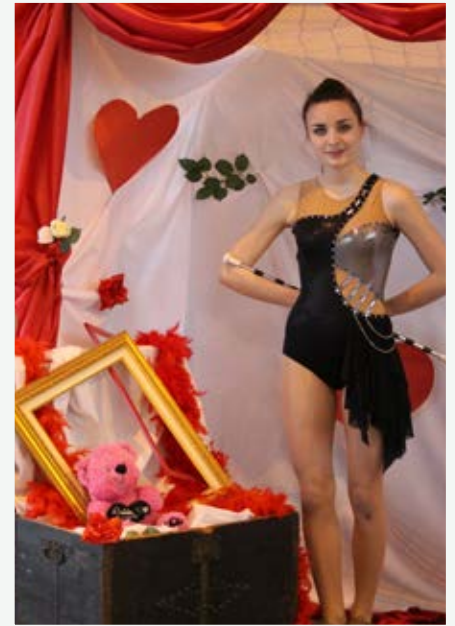
L'ensemble des activités vous est présenté par les responsables de section. Souhaitons à tous nos licenciés, bon vent pour 2018!

Stéphanie HEHN
Présidente de l'USCNC



SECTION TWIRLING

■ Après les périodes de formation, la section twirling a enchaîné les compétitions de février à juin, avec notamment l'organisation du Championnat Régional Individuels et du Championnat Régional Equipes et Duos. La Section, avec près de 40 licenciés, 5 entraîneurs diplômés, 2 professeurs de gymnastique, une dizaine de membres de jury et un comité de quinze membres, brille toujours sur le plan régional et national. En mars, deux twirlers sélectionnés ont participé à la Coupe Nationale, nouvelle compétition organisée par la fédération: Ornella SCHOULLER obtient une jolie 10^{ème} place à St Herblain et Margaux PAULFIETTE une belle 4^{ème} place au Championnat National Individuels à Auxerre. La force de notre section, reste les compétitions par équipes, tant par le nombre de twirlers présentés que par les résultats obtenus. Au championnat régional, le club a présenté 5 équipes et 4 duos, soit près de 35 twirlers, applaudis par un public venu en nombre pour les encourager. Le temps fort de cette saison restera le Championnat National en Equipes et Duos à Chalons en Champagne. Les deux duos présentés obtiennent des places et des notes honorables. L'équipe Junior Excellence obtient la 8^{ème} place sur plus de 30 équipes engagées, ce qui a ravi leurs entraîneurs, Priscillia WIRIG et Joffrey NEUMANN. La toute jeune équipe de Minime Honneur, pour sa première année de compétition au niveau national, termine à une inespérée 5^{ème} place.



▲ MARGAUX PAULFIETTE



▲ LES TWIRLERS INDIVIDUELS

A la proclamation des résultats, larmes de joie des coachs Elodie EYEN et Graziella WIRIG et des parents des petites. La plus grande performance vient de l'équipe Junior Grand Prix, entraînée par Camille BLATT et Alexandrine SCHWARTZ, qui concoure dans la catégorie suprême de la fédération et termine à une formidable 5^{ème} place. Comble de bonheur pour toutes les personnes ayant participé à ce week-end, la fédération a révélé le classement national des clubs et nous nous plaçons à la 8^{ème} place, devançant des clubs de grande renommée sur le territoire national.

Les twirlers et leurs entraîneurs ont ensuite préparé le spectacle « Le Monde Magique de Nous' », présenté le samedi soir de « Nous' fête l'Eté ». Les participants ont été heureux d'emmener le public, venu nombreux, dans un monde merveilleux, à la rencontre des contes, des héros et des princesses.



▲ LE GROUPE DES TWIRLERS

En septembre, le club a redémarré une nouvelle saison avec une dizaine de nouvelles recrues. Julie HEHN, est venue renforcer l'équipe des entraîneurs et s'est également lancée dans la formation juge tout comme Shania SZCZACHOR. Le public a été ravi par la prestation offerte lors du dîner-spectacle concocté le 7 octobre.

Le Comité Twirling, sous la houlette de Sophie SZCZACHOR, organisera le Championnat Régional Individuels, épreuve qualificative pour la Coupe Nationale et le Championnat National. Une vingtaine de twirlers participeront à cette compétition le 25 février 2018 au gymnase de Hundling.

SECTION BABY GYM

■ Une activité idéale pour apprendre à maîtriser son corps, se familiariser avec la gymnastique et développer sa motricité. Tout en s'amusant, les enfants prennent plaisir aux exercices d'assouplissement, de repérage, d'étirement et d'équilibre. Deux séances sont proposées aux enfants entre 3 et 6 ans avec des exercices adaptés à leur âge: tous les mercredis à 9 h 30 et 10 h 30 sous la houlette de Karine.



SECTION PILATES

■ En plein essor, cette activité vous apporte les bienfaits des mouvements de votre corps. Développement des muscles profonds, équilibre musculaire, assouplissement articulaire, renforcement de la colonne vertébrale, sont les maîtres-mots de ce sport qui reposent beaucoup sur la respiration et les bonnes postures. Tous les mercredis, de 19 h 15 à 20 h 15, c'est Noëlle qui vous procure le bien être de cette petite gym douce du Pilates.



SECTION BOKWA

■ Cardio, musculation, chorégraphies avec un mélange entre danse et pas simulant l'écriture, fessiers, cuisses... Tous les ingrédients sont réunis pour maintenir votre condition physique. Le Bokwa se pratique dans la bonne humeur tous les lundis de 20 h 15 à 21 h avec Sabrina.



SECTION TAI-CHI-CHUAN

■ Le Tai-chi-chuan, c'est cette fameuse gymnastique d'origine chinoise entre méthode de relaxation et art martial qui a de plus en plus de succès. Elle conjugue la relaxation en mouvement, la concentration dans la détente et la maîtrise de soi. Des mouvements lents et continus s'enchaînent qui favorisent la détente, apaisent la tension et constituent un bon antistress. Se détendre, oublier ses préoccupations, cette séance est idéale pour retrouver calme et sérénité. Tous les jeudis de 9 h à 10 h avec Louis FATTET.



SECTION YOGA

■ « *Le yoga nous enseigne les moyens d'unir notre esprit individuel à l'esprit universel, dont il est une partie.* »

B.K.S. Iyengar

Les lundis, de 19 h à 20 h, les séances animées par Sada, nous incitent à modeler notre corps, tout en l'acceptant tel qu'il est.



LES 3 PTITES NOTS

■ LA MÉCANIQUE D'UNE CHORALE

Une chorale est un microcosme dans lequel chacun trouve sa place, sans ségrégation: l'étudiant comme le retraité, la timide comme l'extraverti, le Pavarotti comme l'aphone, la nana sympa comme le grincheux, celui qui ne manquerait les vocalises de l'échauffement pour rien au monde, comme celui qui arrive essoufflé parce qu'il vient de quitter son travail.

Les motivations, dans cette pratique buissonnière de la musique, sont tout aussi différentes: le simple loisir, le besoin culturel, la détente, l'amitié, le réconfort ou l'envie de progresser ; chacun a ses raisons.

C'est un espace vivant, car chanter, c'est vibrer, vibrer ensemble.

C'est un lieu de remous, d'expression, d'échange, de convivialité et de rivalité, d'amitié et de conflits, de déception et d'enthousiasme.

C'est un acte de résistance à l'apathie et au repli sur soi.

Le chant choral est une pratique saine, noble, certes exigeante, mais combien enrichissante. Elle répond aux aspirations essentielles de l'homme: celle de rechercher ce qu'il y a de meilleur en lui, celle d'être ensemble, et celle de rêver.

Nos répétitions ont lieu tous les mercredis, de 20 h à 22 h, à la mairie.



SECTION FOOT-BALL

■ La Section Foot, toujours aussi dynamique, continue à travailler tout au long de l'année pour pouvoir garder un complexe digne de ce nom. Son nouvel objectif est de mettre un bon coup de lifting au club house, qui en a bien besoin. Un grand merci au comité grâce à qui tout cela est possible: BRAVO les gars.

L'équipe première, sous les ordres de Philippe KLEIN, a réalisé une très belle saison. Elle a terminé 2^{ème} de son groupe en PH mais, malheureusement, n'est pas remontée en DHR, ce qui était l'objectif de début de saison.

L'équipe réserve, sous la tutelle de Bruno WAGNER, a connu une saison délicate mais a tout de même réussi à assurer l'essentiel, c'est à dire son maintien en 1^{ère} division district.



L'ÉQUIPE A ▲



L'ÉQUIPE B ▲



L'ÉQUIPE C ▲



L'EJEM

ENTENTE JEUNES EST MOSELLE : CLUB FORMATEUR DU GRAND EST

■ L'EJEM (groupement des jeunes footballeurs de Farschviller, Hundling, Ippling, Metzting, Nousseviller, Rouhling) s'est vue remettre le Label Jeunes FFF: en ce début de saison, et a réussi la grosse performance d'atteindre le niveau Excellence de ce Label.

Cet objectif, que s'était fixé le comité directeur pour les deux, voire trois prochaines saisons, a donc été acquis dès la 1^{ère} année et comptera jusqu'à la saison 2019-2020. Ce résultat est le fruit d'un travail de longue haleine à mettre à l'actif du comité et des éducateurs actuels, ainsi que de tous ceux ayant participé et apporté leurs soutiens à l'EJEM depuis sa création en 2013 (fusion de l'Entente Sportive Est Moselle et Jeunesse 2000). Le bon fonctionnement d'un groupement se construit petit à petit car il n'est pas facile de réunir, cohabiter et faire travailler des personnes issues de clubs et villages différents.

Mais la même passion du football et le même objectif, qui est de permettre à nos jeunes pousses de pratiquer leur sport favori, permet déjà de bâtir des fondations solides, auxquelles il faut ajouter une transparence totale sur la gestion, une communication ouverte, et quelques règles de fonctionnement pour arriver à un club dynamique ayant trouvé sa propre identité et sa marque de fabrique. Ses membres et licenciés se sont approprié le club et sont fiers de porter les couleurs de l'EJEM. La mise en place d'un référent technique (Alain BARDA) a permis que l'organisation soit mieux coordonnée et plus performante.

Notre présence et notre continuité, dans les championnats de Ligue, dans le TOP 10 des meilleurs clubs lorrains de jeunes, et ce niveau Excellence dans le label Jeunes FFF, font de notre club une référence, non seulement en Lorraine, mais également dans la région Grand Est. Nous sommes le 1^{er} groupement à obtenir le niveau Excellence du Label et pouvons ainsi nous comparer aux organisations et structures jeunes des clubs évoluant le plus souvent en National 3. Une fierté de plus pour ces 300 licenciés et membres du comité ainsi que pour les 6 villages composant notre groupement qui permettra à l'EJEM de démarrer cette nouvelle saison avec encore plus d'ambition.

▲ LA REMISE DU LABEL JEUNES FFF



▲ LE LABEL JEUNE FFF



▲ LES EDUCATEURS ET LE COMITÉ EJEM



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ▲



LE CONCERT DE NOËL À CADENBRONN ▲

BONNE FONTAINE

■ L'année Bonne Fontaine débute sous les couleurs bleu, blanc et rouge, avec une assemblée politiquement incorrecte qui élit une nouvelle Marianne et un président de la République. C'est dans la bonne humeur, en rires et en chansons que les primaires de Bonne Fontaine débouchent à l'élection de Marie Yann et le pape François. Plus sérieusement le comité, sous la présidence d'Amélie HERMANN, reste quasiment inchangé.

En août, Cadenlywood fait son cinéma par une des dernières belle soirée d'été. La projection de « Madame Doubtfire » rassemble les fidèles et même si le public ne reste pas jusqu'à la fin de la projection, il aura profité des fameux « cadenburgers » et des glaces !

En novembre la soirée B&B fait carton plein ! Dégustation de Beaujolais et de bières du pays, toujours accompagnée de l'assiette paysanne de produits paysans du coin. Une

nouvelle formule qui, nous l'espérons, fera de nouveaux fidèles à l'association.

Bonne Fontaine sur les sentiers de Noël, avec un programme qui sent bon le vin chaud et le pain d'épices: le 2 décembre, confection de couronnes de l'Avent, puis le 3 décembre, écriture de la lettre au père Noël pour les âmes d'enfants.

Le 10 décembre, les « Harpadours », quatuor parisien interprétant son Noël celtique, enchantent l'église de Cadenbronn et permettent la découverte d'un univers instrumental peu répandu à l'est de la France. En première partie de ce concert, les musiciens ont laissé une jeune chanteuse, Amélia ZACHARIA, entonner un chant de Noël de sa voix d'ange. Notre chemin vers Noël s'achève le 17 décembre au Hangar WACK avec des contes et la rencontre avec quelques animaux de la ferme.



CONCERT DE NOËL LES « HARPADOURS » ▲

BONNE ESPÉANCE

■ Le club épargne « La Bonne Espérance » a tenu sa 39^{ème} et dernière assemblée générale le 1^{er} décembre 2017.

Xavier MOUGIN, président en exercice depuis huit ans, n'a pas souhaité poursuivre la présidence du club. Aucun membre n'ayant voulu lui succéder ou constituer un nouveau comité, le président en fonction a annoncé, avec grands regrets, la dissolution du club.

Il a été décidé qu'après le retrait du pécule de chaque membre, le règlement des différentes factures en cours et l'encaissement des intérêts, le solde excédentaire sera versé au profit de la « LA NOUSSOISE », don qui sera transmis à la Ligue contre le Cancer.

Le président, Xavier MOUGIN

LE SYNDICAT DES ARBORICULTEURS



■ Lors de l'assemblée générale du 22 octobre 2017, le comité a encore évolué. Il se compose maintenant de : Daniel HEITZ, président, Armand WACK, vice-président, Roger MICHELS, trésorier, Adrien LEMPEREUR, trésorier adjoint, Daniel CONRAD, secrétaire, André METZINGER, secrétaire adjoint et MM. Adrien MULLER, Edgar WAGNER et Jean Luc MERTZ, assesseurs.

Les travaux au verger ont repris avec vigueur cette année, avec un débroussaillage et nettoyage du verger, ainsi qu'un arrachage des arbres morts. Cinq journées de travail ont été organisées avec une présence moyenne de quinze personnes. Merci à tous les participants. Trente huit arbres fruitiers ont été commandés et plantés début novembre.

Des travaux sont prévus pour la remise en état du local situé au verger, notamment le faux plafond et la porte d'entrée. Une aide financière a été demandée à la commune.

Le syndicat a pour projet l'organisation d'une journée récréative en 2018 afin de renflouer la trésorerie et lui permettre d'investir dans des équipements d'entretien du verger ainsi que du matériel de distillation.

Nous remercions toutes les personnes qui, grâce à leur participation, ont insufflé cette nouvelle dynamique au syndicat. Nous comptons sur vous tous déjà présents et sur toutes personnes qui souhaiteraient nous rejoindre, pour avoir un verger et un syndicat productifs et florissants.

Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2018.

Le secrétaire, Daniel CONRAD



AU TRAVAIL ▲





LES JOYEUX SENIORS

Les seniors se retrouvent à la salle polyvalente le mardi après-midi tous les quinze jours à partir de 14 h pour des activités diverses autour d'un café-gâteaux.

■ PETITE RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2017

10 janvier : Les Joyeux Seniors partagent la traditionnelle galette des rois.

24 janvier : L'Assemblée Générale sous la présidence de Jacques HEITZ.

09 mars : Visite de l'atelier d'un artisan chocolatier à Saint Jean de Kourzerode.

Repas à la ferme du Sonnenberg
Ferme du cabri à Nordheim

23 mai : Visite et balade au plan incliné de Saint Louis à Artzwiller

Une fois par trimestre, les anniversaires des membres sont fêtés dignement autour d'une table bien garnie.



L'AMICALE DES MINEURS

■ L'Amicale des Mineurs a tenu son assemblée générale le 05 Novembre 2017, sous la présidence de M. Jean Luc Mertz, qui a souhaité la bienvenue à tous les membres.

Le comité, renouvelé dans son intégralité et à l'unanimité, se compose comme suit :

Président, M. Jean Luc MERTZ - Trésorier, M. Martin MICHELS - Secrétaire, M. Norbert JUNG - Assesseurs, MM. Jacques HEITZ, Roger MICHELS, Edgar WAGNER et Christian WIRIG.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PRÉSIDIÉE PAR JEAN-LUC MERTZ. ▼

L'Amicale des Mineurs accueille deux nouveaux membres: MM. Salvatore MARCHESE et Adrien LEMPEREUR.

Elle n'a déploré aucun décès cette année et compte actuellement 30 membres.

Les membres se sont retrouvés, le 03 décembre 2017, dans la bonne humeur pour leur traditionnel banquet de la Sainte Barbe, qu'ils partagent depuis plusieurs années déjà avec les anciens de la commune.

Meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année 2018.

Le président, Jean Luc MERTZ



NOS VILLAGES HIER ET AUJOURD'HUI

Il y a quelques dizaines d'années encore on trouvait, au cœur de nos villages, des maisons lorraines typiques avec leur corps d'habitation, flanqué d'une grange dont la porte cochère ouvrait sur une étable. Le grenier recueillait le foin, nourriture indispensable pour les animaux pendant la période hivernale.

Leurs habitants, dont certains hommes partaient parfois travailler à la mine ou en ville, étaient aussi des paysans qui cultivaient la terre. Les familles se nourrissaient presque essentiellement des produits récoltés: pommes de terre des champs, légumes cultivés dans les jardins et conservés dans des bocaux, fruits des vergers, stérilisés ou transformés en délicieuses confitures, et en schnaps pour terminer les repas de fête. Le lait de vache et parfois de chèvre, les œufs et la viande du porc, élevé par leurs soins, complétaient leur repas.

Depuis, les villages de Nousseviller et de Cadenbronn se sont agrandis avec des extensions de rues et la création de lotissements aux maisons coquettes. La population est passée de 662 habitants en 1975 à 1 221 habitants au 1^{er} janvier 2015.

En ce début de XXI^{ème} siècle, certaines anciennes maisons ont trouvé repreneurs et ont été réhabilitées pour satisfaire aux besoins des familles d'aujourd'hui: il est indispensable d'avoir le chauffage central, l'eau chaude à volonté, la salle d'eau aménagée, la cuisine équipée, une chambre parentale avec dressing et une par enfant mais aussi des garages et des parkings car les couples travaillent à deux, et cerise sur le gâteau, un grand terrain pour faire jouer les enfants.

Les anciens corps de ferme au crépi tristounet ont pris de jolies couleurs et des baies vitrées laissant entrer la lumière. Les étables ont été transformées en garages et les voitures ont pris la place des animaux. Le petit banc devant la maison, non loin du tas de fumier, qui recueillait les potins et confidences, le soir après la traite et le souper, a disparu au profit de places de parking.

Certaines maisons ont été transformées avec goût et le relooking dans l'air du temps a remplacé leur charme désuet d'antan.

Maisons correspondantes :

Maison GREFF Nicolas, rue de la Paix Maison MALINGREY/SCANNELLA, 2 rue de la Paix

Maison GREFF Alex, rue de la Colline Maison SCHUSTER Patrick, 2C rue de la Colline

Maison EGLOFF Pierre, 18 rue St-Michel Maison PIERRET Hubert, 18 rue St-Michel

Maison JOLIVET, 10 rue de la Colline

Maison STAUB Damien, 10 rue de la Colline

Nous avons trouvé une maison qui, entièrement rénovée, a gardé le charme d'autrefois et un banc sous le tilleul gravé « unter Mayer's Linde », qui accueille les amis et les passants, les soirs de beau temps, pour partager un verre et les petits cancans.

Maisons correspondantes :

Maison WERNETT Mathilde et MARIE/HEIN Catherine

Maison MAYER Fred, 26 rue St-Michel Maison STARCK Julien, 13 rue de la Colline

Maison HOFFMANN/MUHR, 13 rue de la Colline

D'autres, en sommeil, certaines depuis de nombreuses années, attendent qu'un coup de baguette magique leur redonne une nouvelle jeunesse, pour la beauté de nos villages.

Malheureusement, laissées à l'abandon trop longtemps elles ne trouvent pas toujours un repreneur et finissent sous les coups de butoir d'une pelle mécanique pour faire place aux herbes folles et aux mûriers sauvages, ou à un devenir incertain.

Maisons correspondantes :

Maison CARBINER, 19A rue Saint-Michel, en contre-bas de la fontaine, aujourd'hui disparue

Maison WAGNER/KLEINHENTZ, 2 rue des Vergers

Maison BAUER Ewald, 2 rue des Vergers (en arrêt de construction suite au décès du nouveau propriétaire).

Dans ce monde moderne pressé, les causeries du soir, sur le banc, ont fait place aux échanges entre amis sur Facebook, Snapchat ou Twitter (pour les scoops !), et aux soirées canapé devant la télé. Les consultations de calendrier des semis, l'observation des nuages, de la direction du vent et la position du coq sur le clocher de l'église, chers aux paysans, ont été balayés par les bulletins météo télévisés... Ainsi va la vie !



MAISON GREFF NICOLAS : RUE DE LA PAIX ▲



MAISON MALINGREY/SCANNELLA : 2 RUE DE LA PAIX ▲

MAISON GREFF ALEX : RUE DE LA COLLINE ▲

MAISON SCHUSTER PATRICK: 2C RUE DE LA COLLINE ▲



MAISON EGLOFF PIERRE : 18 RUE ST-MICHEL ▲



MAISON PIERRET HUBERT : 18 RUE ST-MICHEL ▲



MAISON JOLIVET: 10 RUE DE LA COLLINE ▲



MAISON STAUB DAMIEN : 10 RUE DE LA COLLINE: ▲





MAISON WERNETT MATHILDE ET MARIE/HEIN CATHERINE EN 1985 ▲



MAISON MALINGREY/SCANNELLA : 2 RUE DE LA PAIX ▲



MAISON STARCK JULIEN : 13 RUE DE LA COLLINE ▲



MAISON HOFFMANN/MUHR : 13 RUE DE LA COLLINE ▲



MAISON CARBINER, 19A RUE SAINT-MICHEL, EN CONTRE-BAS DE LA FONTAINE, AUJOURD'HUI DISPARUE ▲



MAISON WAGNER/KLEINHENTZ : 2 RUE DES VERGERS ▲



MAISON BAUER EWALD, 2 RUE DES VERGERS, EN ARRÊT DE CONSTRUCTION SUITE AU DÉCÈS DU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE ▲

13 FÉVRIER

10 MARS

7 AVRIL

14 AVRIL

22 AVRIL

06 MAI

21 MAI

9 & 10 JUIN

18 & 19 AOÛT

25 AOÛT

7 OCTOBRE

17 NOVEMBRE

2 DÉCEMBRE

BAL DU MARDI GRAS : RAPHAËL MARTIN ET SON ÉQUIPE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE « BONNE FONTAINE »

SOIRÉE « ANNÉES 80 »

CONCERT DE GUITARE ÉGLISE NOUSSEVILLER

REPAS PAROISSIAL

JOURNÉE VÉLO

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'USCNC

FÊTE PATRONALE

« NOUSS' FÊTE L'ÉTÉ »

FÊTE DU CINÉMA

DÎNER SPECTACLE TWIRLING

BEAUJOLAIS NOUVEAU ET DÉGUSTATION DU TERROIR

FÊTE DE LA SAINTE BARBE ET DES ANCIENS

